



## SYNDICAT CGT NICE METROPOLE CÔTE D'AZUR

2, rue Hôtel de Ville 06300 Nice - Tel : 04.97.13.24.11  
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405 promenade des Anglais  
06202 Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52  
[syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr)

# A L'ATTENTION DU PERSONNEL DES ECOLES

- Vous avez été plus de 1 000 agents à signer la pétition demandant à la municipalité d'ouvrir des négociations dans le cadre de la mise en place du décret sur les rythmes scolaires à la rentrée 2014.
- Vous avez été plus de 400 à venir à nos réunions d'informations syndicales des 14 et 18 avril
- Vous avez décidé que, si l'administration ne vous entendait pas, il fallait déclencher un mouvement fort et visible pour contraindre la municipalité à vous recevoir

- De nouvelles dispositions ont été annoncées par le nouveau Ministre de l'Education.
- Mais cela ne change rien car notamment, le maintien des 5 matinées obligatoires de scolarité, est confirmé

- Donc, il est plus que temps que la Municipalité ouvre des négociations avec vos représentants, pour que vos nouvelles contraintes horaires et vos missions soient construites avec vous.

**Aussi la CGT, en conformité avec vos décisions, vous appelle à être en grève et à manifester le :**

**VENDREDI 9 MAI PROCHAIN  
RASSEMBLEMENT PLACE GARIBALDI  
9 HEURES 30**

**VOUS VOULEZ ETRE ENTENDU E S – ALORS SOYEZ DANS LA RUE  
UNI E S ET SOLIDAIRES, VOUS PRENDREZ VOTRE DESTIN EN MAINS**